

Écosystèmes forestiers exceptionnels

Forêts anciennes et forêts refuges du territoire de la Zec des Anses à Chandler en Gaspésie

Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.
30 novembre 2021

Introduction

- Inventaires d'EFE depuis 1996; 1700 propositions traitées
- Proposition de forêts anciennes et d'habitats d'EMV à la Zec des Anses (février 2021; enclave de 45 km²)
- Protection provisoire en attente d'une évaluation
- Rapport déposé en novembre 2021

Territoire à l'étude

- Sapinières, bétulaies jaunes, cédrières et érablières
- Perturbations par un grand feu en 1920
- Plusieurs épisodes de coupe, mais peu depuis 1980
- Vieilles forêts résiduelles le long des tourbières, des lacs et des ruisseaux (linéaires) et en forêt feuillue



Critères de validation

- Forêt ancienne de la sous-zone de forêt mélangée
- Forêt refuge d'EMV

Forêt ancienne

- Âge élevé des plus vieilles tiges dominantes (voir seuils d'âge)
- Arbres sénescents, chicots et débris ligneux de plus de 50 cm
- Structure d'âge inéquienne ou à tout le moins irrégulière
- Couvert non affecté par une perturbation naturelle grave
- Intensité de coupe inférieure à 10 %
- Essences de lumière inférieures à 15 %
- Superficie du peuplement de plus de 4 ha

Seuils d'âge

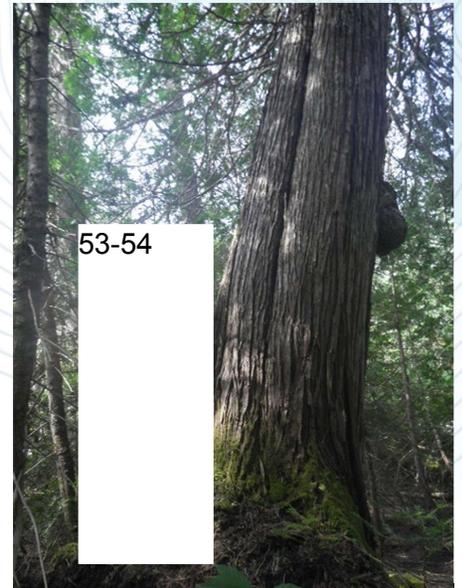
Végétation potentielle	Groupement d'essences	Essence	Âge minimal des dominants	
FE3	Érablière à bouleau jaune	Bouleau jaune	130	
		Érable à sucre	140	
MS1	Bétulaie jaune à érable à sucre	Bouleau jaune	160	
		Érable à sucre	135	
RS1/RC3	Sapinière à bouleau jaune et thuya	Bouleau jaune	150	
		Épinette blanche	160	
		Thuya occidental	190	
	Cédrière	Thuya occidental	220	
		Cédrière à sapin	Épinette blanche	180
			Sapin baumier	120
			Thuya occidental	215

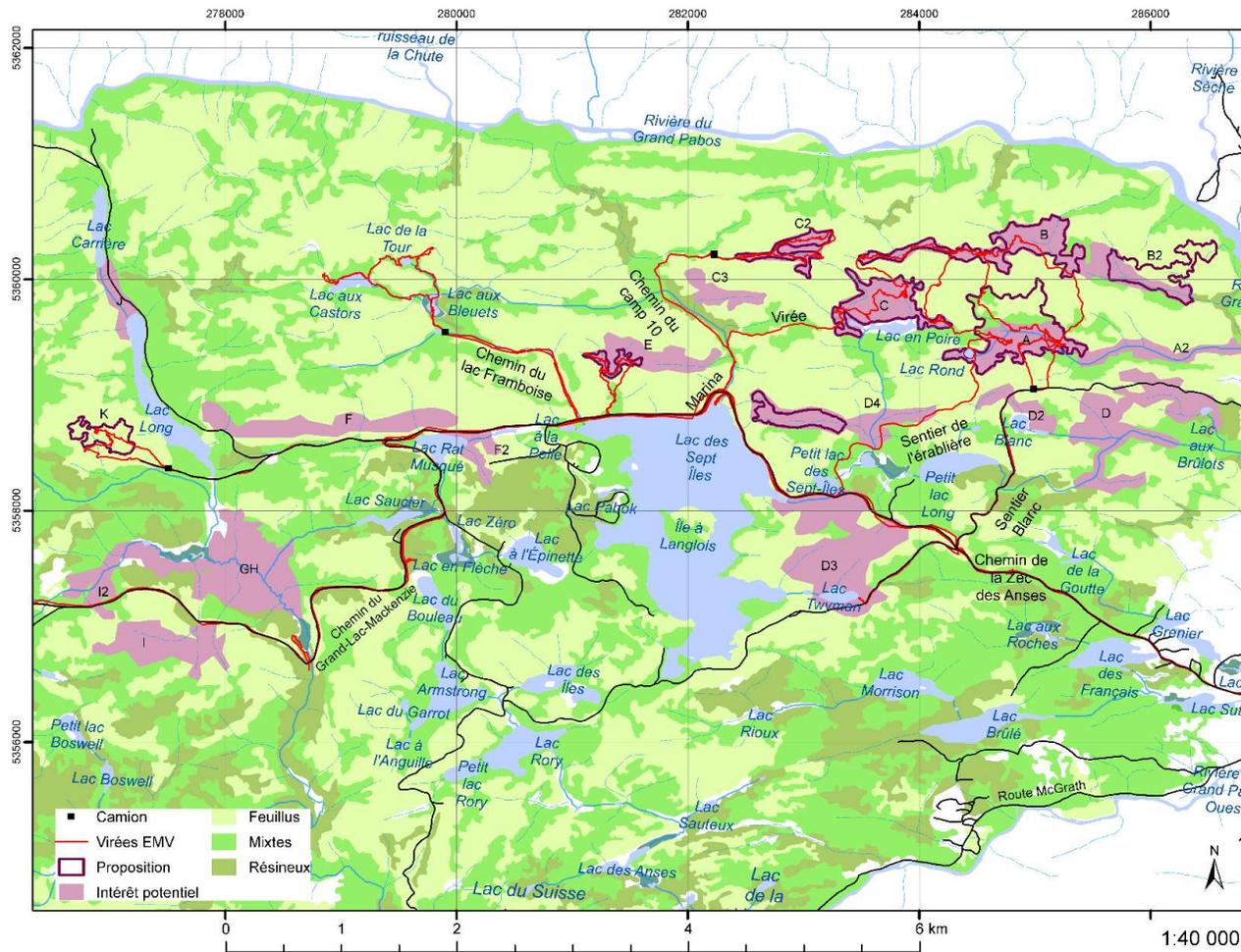
Forêt refuge d'EMV

- Espèces floristiques seulement
- EMV incluant celles qui sont susceptibles d'être désignées
- Trois catégories:
 - Population confirmée d'une espèce de très grande rareté (rang S1 du CDPNQ)
 - Population remarquable d'une EMV (effectifs les plus élevés au Québec)
 - Concentration de plusieurs populations d'EMV en un même habitat
- Populations dans un habitat forestier de plus de 4 ha

Relevés de terrain

- Identification sur carte de 20 secteurs d'intérêt pour l'inventaire des forêts anciennes + prospection des EMV
- Recherche portant sur 60 peuplements aux essences longévives (THO, BOJ, ERS)
- Vieilles forêts non perturbées (sans coupe, sans feu, sans feuillus intolérants)
- Relevés dendrométriques, écologiques et botaniques





Résultats

Type de forêt	Toponyme associé	Bloc	Superficie de forêt ancienne (ha)	Observation d'EMV de flore
Cédrières	Ruisseau Clara	B	6	2 individus de <i>Calypso bulbosa</i>
	Ruisseau Louis	C2	9	39 individus de <i>Cypripedium reginae</i>
	Lac en Poire	C	3	-
	Lac des Sept-Îles	E	2	-
		Total	20	
Érablières et bétulaies jaunes	-	B2	5	-
	Sentier de l'Érablière	D4-ouest	2	-
	Lac Long	K	10	-
		Total	17	

Cédrières anciennes

- 3 cédrières anciennes validées sur un total de 9 cédrières visitées
- Petites superficies linéaires le long des cours d'eau
- Cédrières subhydriques et hydriques
- THO atteignant 1 m de diamètre et plus de 450 ans
- Superficie exemplaire dans la partie amont du ruisseau Clara (étendue de 6 ha au total)

Cédrières anciennes

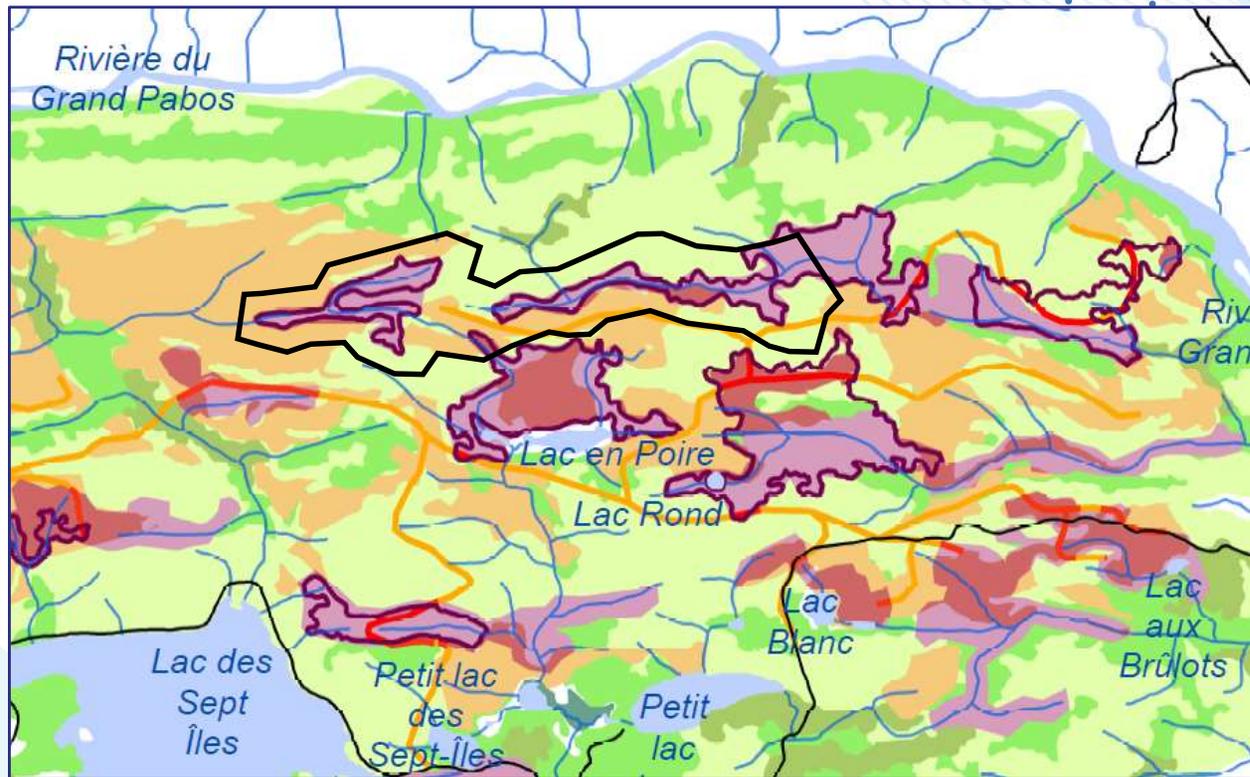


Cédrière refuge d'EMV

- Deux mentions de *Calypso bulbosa*
- Une seule population observée au ruisseau Clara
- Une observation de *Cypripedium reginae* au ruisseau Louis
- Une cédrière refuge confirmée aux ruisseaux Clara et Louis (la superficie s'accroît à 15 ha)



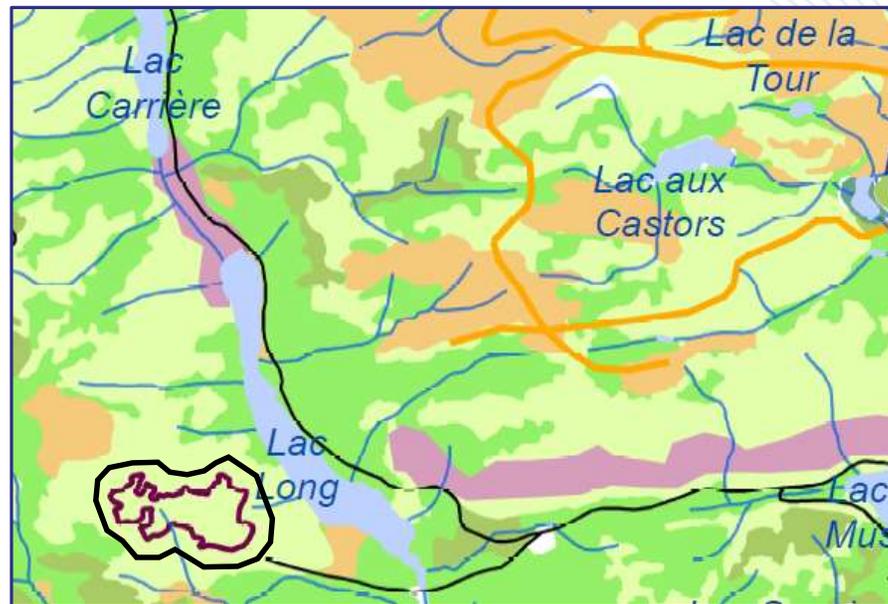
Cédrières anciennes



Érablière ancienne

- Trois érablières anciennes sur les quatre visitées
- Peu touchées par la coupe de bois
- Traces d'aménagement acéricole pour plusieurs
- Une seule de superficie importante (10 ha) à l'ouest du lac Long
- Érables de 84 cm de diamètre et plus de 200 ans
- Bouleaux jaunes de dimension comparable

Érablière ancienne



Contribution au réseau

NO EFE	Groupe ment végétal	Nom du site	Aire protégée	Sous-domaine bioclimatique	Superficie (ha)
435	Érablière à bouleau jaune (FE3)	Mont Fortin	Réserve écologique Fernald	SAB-BOP-E	47
890	Érablière à bouleau jaune (FE3)	Rivière Angers	EFE - Forêt ancienne	SAB-BOJ-E	201
1467	Érablière à bouleau jaune (FE3)	Jacques-Cyr	EFE - Forêt ancienne	SAB-BOJ-E	241
434	Cédrière à sapin sur tourbe (RC3)	Vallée de la Grande-Rivière	Réserve écologique Grande-Rivière	SAB-BOP-E	51
781	Cédrière à sapin sur tourbe (RC3)	Rivière du Grand Pabos	EFE - Forêt ancienne	SAB-BOJ-E	22
916	Cédrière à sapin (RS1)	Rivière-de-Mont-Louis	EFE - Forêt ancienne	SAB-BOP-E	174
918	Sapinière à bouleau jaune et thuya (RS1)	Petite Rivière Cascapédia	EFE - Forêt ancienne	SAB-BOJ-E	86
993	Cédrière à sapin (RC3)	Ruisseau Mourier	EFE - Forêt ancienne	SAB-BOP-E	21
994	Cédrière à sapin (RC3)	Rivière Reboul	EFE - Forêt ancienne	SAB-BOP-E	20
1001	Cédrière à sapin (RC3)	Ruisseau Matte	EFE - Forêt ancienne	SAB-BOP-E	50
1551	Cédrière à sapin (RS1)	Rivière-Cap-Chat	EFE - Forêt ancienne	SAB-BOP-E	205

Protection des projets d'EFE

- Protéger les EFE validés : forêt ancienne et refuge des ruisseaux Clara et Louis et la forêt ancienne du lac Long
- Y maintenir la suspension de toute activité d'aménagement forestier
- Proposer, à l'égard de ces forêts, des mesures de conservation à plus long terme (ex.: classement à titre d'EFE)

Autres mesures de précaution

- Éviter, lors des opérations, les superficies de vieilles cédrières et maintenir un écart à leur périphérie
- Adopter des modalités d'intervention visant à atténuer les effets de la coupe et de la construction de chemins sur le maintien des plus vieux thuyas

Remerciements

- Audrey Turcotte, Maryse Godin et Stéphane Déry
(MFFP)
- Benoit Tremblay, Vincent Piché et Jacques
Labrecque (MELCC)

Marier, Nadia (BSMS)

De: Argouin, Jason (11-DGfO)
Envoyé: 26 novembre 2021 13:16
À: Villeneuve, Normand (DPF)
Cc: Déry, Stéphane (DPF)
Objet: RE: Rapport Zec des Anses



Bonjour,

De notre côté, nous allons être en présentielle, mais nous allons aussi avoir un portable équipé de Teams pour que vous puissiez vous joindre à nous. De plus, nous devrions avoir accès à un projecteur pour votre présentation.

On va pouvoir vous inviter à nous rejoindre dès le début des échanges. Tu pourras me transférer le PDF de présentation lorsqu'elle sera complétée.

Bon vendredi et au plaisir,

Jason Argouin, Biologiste

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

195, boulevard Perron Est
Caplan (Québec) G0C 1H0
Tél.:418 388-2444 poste 267

Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca

<https://mffp.gouv.qc.ca/>



De : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 26 novembre 2021 10:27

À : Argouin, Jason (11-DGfO) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Déry, Stéphane (DPF) <Stephane.Dery@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Rapport Zec des Anses



Oui, je serai disponible le 30 novembre en après-midi. Je me joindrai à vous en début de rencontre (disponible depuis 13h00 au besoin) et pourrai faire la présentation en 20-30 minutes incluant les questions entre 14h00 et 14h30.

Je produirai une brève présentation en PDF que je pourrai te fournir à l'avance pour qu'elle soit ajoutée à la convocation. Est-ce que ce sera sur Teams ?

J'apprécierais que mes collègues Maryse Godin et Stéphane Déry puissent aussi assister à la rencontre. C'est eux qui assureront la finalisation de ce dossier d'EFE et ce serait utile qu'ils puissent prendre connaissance des échanges en cours.

Normand

Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction de la protection des forêts
5700, 4e avenue Ouest, local A-214
Québec (Québec)
G1H 6R1
Tél. : (418) 627-8646, poste 4281
Courriel : normand.villeneuve@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

De : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé : 25 novembre 2021 08:08
À : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Rapport Zec des Anses



Bonjour,

Notre rencontre du 30 novembre va débuter avec une sortie sur le terrain et va se terminer en après-midi avec une rencontre à l'intérieur. Au maximum, il y aura une dizaine de personnes présentes pour participer à la rencontre et échanger sur les mesures d'harmonisations possibles. Ainsi, si tu es toujours disponible, il serait intéressant de présenter brièvement le rapport aux acteurs présents. Nous voulons prendre une vingtaine de minutes pour survoler l'identification des EFE, les observations sur le terrain et terminer avec les recommandations/orientations. Est-ce que tu serais toujours volontaire à te joindre en ligne pour nous présenter votre rapport, et ce dans une vingtaine de minutes?

Selon notre horaire provisoire, nous ferions la présentation du rapport entre 14h et 14h30.

Merci et au plaisir,

Jason Argouin, Biologiste
Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
195, boulevard Perron Est
Caplan (Québec) G0C 1H0
Tél.:418 388-2444 poste 267
Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca
<https://mffp.gouv.qc.ca/>



De : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé : 24 novembre 2021 14:36
À : Argouin, Jason (11-DGfO) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Déry, Stéphane (DPF) <Stephane.Dery@mffp.gouv.qc.ca>; Labbé, François (DPF) <Francois.Labbe@mffp.gouv.qc.ca>; Desroches, Claudie (DPF) <Claudie.Desroches@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Rapport Zec des Anses



Bonjour,

Comme convenu, je transmets ci-joint le rapport d'évaluation des forêts anciennes de la Zec des Anses. Cette version a fait l'objet d'une mise à jour et peut être partagée avec les intervenants au dossier. Les fichiers SHP déjà transmis n'ont toutefois pas changé et demeurent valides.

La forme technique de ce rapport spécialisé et l'absence de révision linguistique ne le prédisposent toutefois pas à une large diffusion dans le public, merci d'en prendre note.

Pour toute information additionnelle sur ce dossier, n'hésitez pas à me contacter de nouveau.

Au plaisir !

Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction de la protection des forêts
5700, 4e avenue Ouest, local A-214
Québec (Québec)
G1H 6R1
Tél. : (418) 627-8646, poste 4281
Courriel : normand.villeneuve@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

De : Argouin, Jason (11-DGfO) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé : 22 novembre 2021 07:55
À : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Déry, Stéphane (DPF) <Stephane.Dery@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Rapport Zec des Anses



Encore une fois merci pour le suivi rapide. Nous nous rencontrons ce mercredi pour discuter de notre planification de la rencontre du 30. Je pourrais faire un suivi le 25 novembre pour confirmer la possibilité de vous avoir en ligne lors de la présentation.

Merci et bonne semaine,

Jason Argouin, Biologiste

**Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

195, boulevard Perron Est
Caplan (Québec) G0C 1H0
Tél.:418 388-2444 poste 267

Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca

<https://mffp.gouv.qc.ca/>



De : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 18 novembre 2021 16:48

À : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Déry, Stéphane (DPF) <Stephane.Dery@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Rapport Zec des Anses



Nous produirons une version pouvant être dédouanée pour sa présentation à la rencontre du 30 novembre. Stéphane Déry et moi y travaillerons au cours de la prochaine semaine.

Toutefois, comme l'une des auteures, Audrey Turcotte, est actuellement absente du travail, nous désirons préserver la possibilité d'effectuer une dernière relecture par celle-ci avant le dépôt d'un rapport véritablement «final». Si l'important c'est de disposer à court terme d'une version pouvant être présentée au public, on s'ajustera en fonction de ce besoin. Une troisième version pourra quand même être produite plus tard, lorsque Audrey pourra y jeter un coup d'oeil et ce ne sera certainement que pour y apporter quelques ajustements mineurs, rien de nature à changer les conclusions de l'étude. Là-dessus, nous avons déjà eu le temps de convenir des grandes lignes Audrey et moi, avant qu'elle ne parte 53-54 .

Lors de la rencontre du 30 novembre, aurez-vous besoin de ma présence en ligne pour participer à la présentation ou répondre aux questions? Indiquez-moi vos besoins et je verrai à me rendre disponible.

Salutations !

Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Direction de la protection des forêts

5700, 4e avenue Ouest, local A-214

Québec (Québec)

G1H 6R1

Tél. : (418) 627-8646, poste 4281

Courriel : normand.villeneuve@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

De : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 18 novembre 2021 13:45

À : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Déry, Stéphane (DPF) <Stephane.Dery@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Rapport Zec des Anses



Bonjour,

Nous aimerions planifier une rencontre d'information complète avec les acteurs de la Zec le 30 novembre prochain. Dans le cadre de la rencontre, nous aimerions pouvoir présenter l'entièreté de l'information, si possible. Est-ce qu'il est envisageable de terminer le rapport pour le 29 novembre et ainsi nous permettre d'en faire la lecture et le présenter le 30 novembre?

Mon objectif avec ce courriel est de m'informer sur l'évolution du rapport et non de mettre de la pression!

Bonne fin de journée,

Jason Argouin, Biologiste

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

195, boulevard Perron Est

Caplan (Québec) G0C 1H0

Tél.:418 388-2444 poste 267

Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca

<https://mffp.gouv.qc.ca/>



Marier, Nadia (BSMS)

De: Lauzon, Marc (11-DGFo)
Objet: AN_1_Carte secteur marché visite terrain 30/11- ZEC des Anses
Pièces jointes: Sortie Terrain.zip; Trace_Terrain.pdf

De : Argouin, Jason (11-DGFo)
Envoyé : 1 décembre 2021 11:07
À : O'Connor, Félix (11-DGFo) <Felix.O'Connor@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Prévost, Mathieu (112-UG/Gaspésie) <Mathieu.Prevost@mffp.gouv.qc.ca>; Bujold, Steve (11-DGFo) <Steve.Bujold@mffp.gouv.qc.ca>; Lauzon, Marc (11-DGFo) <Marc.Lauzon@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : Sortie terrain - ZEC des Anses



Salut,

Voici une petite carte pour rapidement visualiser le secteur marché hier par rapport aux coupes et aux EFE. Félix, je te joins aussi le shp. du tracé GPS si jamais tu en as de besoin lors de l'analyse. Tu me feras signe si tu veux les points d'intérêts (je crois qu'on a pris les mêmes points haha). Je vais aussi vérifier les EMVS auprès d'Audrey Turcotte à son retour **53-54**. Présentement, il n'y a aucune mention EMVS floristique sur le territoire de la Zec dans la couche validée et la couche intérimaire. Il est donc fort probable que les mentions ont été retirées après les sorties terrains de la DPF.

Bonne journée,

Jason Argouin, Biologiste

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

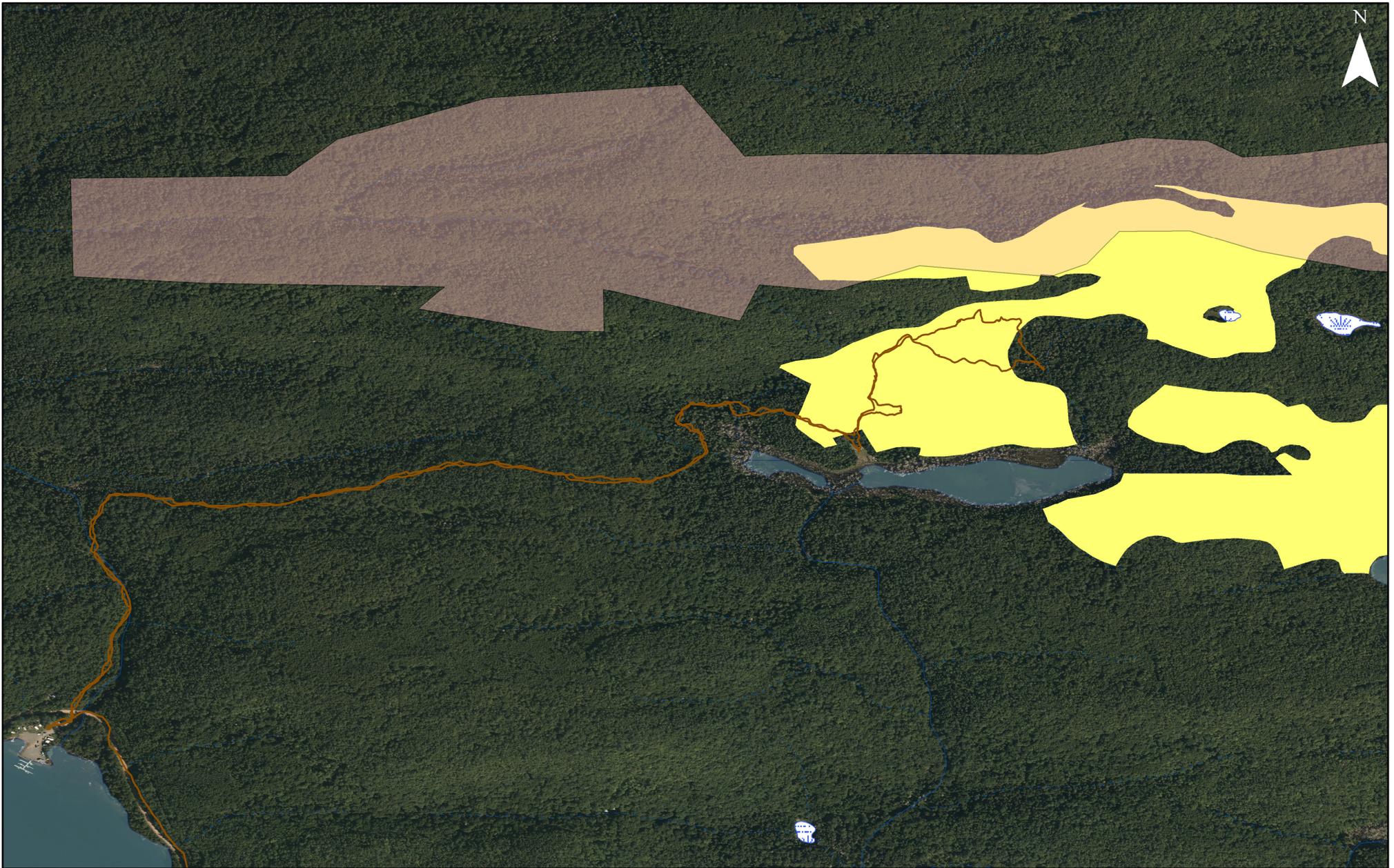
195, boulevard Perron Est
Caplan (Québec) G0C 1H0
Tél.:418 388-2444 poste 267

Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca

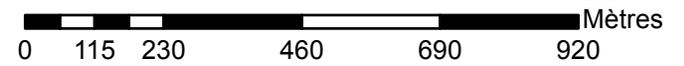
<https://mffp.gouv.qc.ca/>



Sortie terrain Zec des Anses 30 novembre 2021



- Tracé de marche
- EFE
- Milieux Humides
- PRAN 2021 Zec



Marier, Nadia (BSMS)

De: Lauzon, Marc (11-DGFo)
Objet: AN_2_Rapport préliminaire INTERNE sur l'inventaire 2021 des EFE de la Zec des Anses
Pièces jointes: EFE lac Long.zip; EFE ruisseaux Louis et Clara.zip; RA_EFE_ZDA_2021_préliminaire.pdf

De : Argouin, Jason (11-DGFo)
Envoyé : 18 novembre 2021 11:15
À : Lauzon, Marc (11-DGFo) <Marc.Lauzon@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Dupuis, Annie (11-DGFo) <Annie.Dupuis@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Rapport préliminaire sur l'inventaire 2021 des EFE de la Zec des Anses

Salut voici le message contenant le rapport et les explications de normand

De : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé : 10 novembre 2021 11:42
À : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Turcotte, Audrey (DPF) <Audrey.Turcotte@mffp.gouv.qc.ca>; jacques.labrecque@environnement.gouv.qc.ca; Benoît <Benoit.Tremblay@environnement.gouv.qc.ca>; Piché, Vincent <Vincent.Piche@environnement.gouv.qc.ca>; Déry, Stéphane (DPF) <Stephane.Dery@mffp.gouv.qc.ca>; Desroches, Claudie (DPF) <Claudie.Desroches@mffp.gouv.qc.ca>; Labbé, François (DPF) <Francois.Labbe@mffp.gouv.qc.ca>; Godin, Maryse (DPF) <Maryse.Godin@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : Rapport préliminaire sur l'inventaire 2021 des EFE de la Zec des Anses



Bonjour,

Tel que convenu, vous trouverez ci-joint le rapport préliminaire de nos travaux à la Zec des Anses. Ce rapport est une première étape dans la livraison des résultats d'inventaire et pourra évoluer en fonction des besoins. Il faut noter, en particulier, que la révision du contenu n'a pas été entièrement complétée, ce qui pourra entraîner quelques changements jusqu'à l'obtention d'un rapport final. Il faut aussi noter que la révision linguistique n'a pas été réalisée. Compte tenu de l'urgence manifestée, la production de ce préliminaire nous apparaissait justifiée.

Dans son état actuel, ce rapport n'est pas destiné à une diffusion publique et il demeure surtout un outil de travail destinés à faciliter les communications avec les acteurs locaux et à guider des ajustements aux planifications d'interventions forestières. Je joins en particulier deux fichiers SHP qui vous seront utiles pour la poursuite de vos travaux de planification forestière.

Nous demandons que les superficies des deux propositions d'EFE identifiés soient retirées des aires d'intervention planifiées, que le tracé des chemins soit ajusté et que des mesures de protection provisoires soient accordées à ces superficies jusqu'à ce que ces projets puissent être soumis à l'attention du Ministre pour des fins de classement légal. Je vous demande de me confirmer l'application de telles mesures de protection si cela vous convient. Dans le cas contraire, nous devrions poursuivre les échanges afin d'identifier les contraintes et convenir d'une solution commune. Merci de me tenir informé.

Par ailleurs, d'autres mesures de protection administrative, en vertu de l'Entente MELCC-MFFP sur les EMV du milieu forestier, pourraient vous être proposées prochainement, notamment pour le secteur d'intérêt du lac Rond. Les responsables de ce dossier à la DPF reprendront contact avec vous à ce sujet.

Je demeure disponible pour plus de détails.

Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction de la protection des forêts
5700, 4e avenue Ouest, local A-214
Québec (Québec)
G1H 6R1
Tél. : (418) 627-8646, poste 4281
Courriel : normand.villeneuve@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

De : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 27 octobre 2021 13:24

À : Argouin, Jason (11-DGFO) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Turcotte, Audrey (DPF) <Audrey.Turcotte@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Suivi zec des Anses

Notre terrain est terminé pour 2021 et les analyses en labo sont complétées depuis quelques jours. Je me chargerai en priorité de la rédaction d'un rapport de visite pour les EFE de la Zec des Anses avec l'aide d'Audrey. Il y en a pour quelques semaines si j'inclus à cela une révision rapide par nos collègues du MELCC. Un rapport préliminaire devrait être disponible d'ici la mi-novembre.

Lorsque vous aurez une date connue pour la rencontre avec les acteurs de la ZDA, indiquez-le-moi et je m'arrangerai pour que vous ayez en main un rapport le plus complet possible pour cette date, quitte à le compléter plus tard en version finale.

Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction de la protection des forêts
5700, 4e avenue Ouest, local A-214
Québec (Québec)
G1H 6R1
Tél. : (418) 627-8646, poste 4281
Courriel : normand.villeneuve@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

De : Turcotte, Audrey (DPF) <Audrey.Turcotte@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 26 octobre 2021 13:23

À : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Suivi zec des Anses

Audrey Turcotte, biol. M.Sc.

Chargée de projet en conservation

Service de la gestion du feu et de la réglementation

Direction de la protection des forêts

Direction générale de l'aménagement durable des forêts

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest bureau A-220

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-8646, poste **704156**

Cellulaire : 53-54

audrey.turcotte@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 26 octobre 2021 10:29

À : Turcotte, Audrey (DPF) <Audrey.Turcotte@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Suivi zec des Anses

Salut,

Nous allons possiblement aller rencontrer des acteurs de la zec des Anses au cours des prochaines semaines. Nous allons sûrement avoir des questions sur le rapport, alors je t'écris pour avoir un suivi sur celui-ci. Avez-vous terminé votre saison de terrain? Et est-ce que vous avez une date approximative de sa complétion (ex : mi-novembre, fin novembre, début décembre, etc.)?

Merci pour l'info et bonne journée,

Jason Argouin, Biologiste

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

195, boulevard Perron Est

Caplan (Québec) G0C 1H0

Tél.:418 388-2444 poste 267

Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca

<https://mffp.gouv.qc.ca/>



Marier, Nadia (BSMS)

Objet: AN_3_Rapport et Présentation 30-11 - Zec des Anses
Pièces jointes: RA_EFE_ZDA_2021_23nov2021.pdf; Zec des Anses; EFE_ZDA_30 novembre 2021.pdf; TR_Rapport Zec des Anses.msg

De : Bujold, Steve (11-DGFo)
Envoyé : 7 décembre 2021 13:31
À : Dupuis, Annie (11-DGFo) <Annie.Dupuis@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : Zec des Anses - rapport



Steve Bujold,
Conseiller en gestion intégrée et en concertation
Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
195, boulevard Perron Est, Caplan (Québec) G0C 1H0

Bureau: 418-388-2125 poste 235
Cell: 418-391-7249
steve.bujold@mffp.gouv.qc.ca



Travaux de validation des
écosystèmes forestiers exceptionnels

**Forêts anciennes et forêts refuges du territoire de la Zec des Anses
à Chandler en Gaspésie**

Rapport no 76

Normand Villeneuve, ingénieur forestier, Ph.D.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction de la protection des forêts

Québec, le 23 novembre 2021

Québec 

Équipe de travail

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Audrey Turcotte et Maryse Godin de la Direction de la protection des forêts

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Jacques Labrecque, Vincent Piché et Benoit Tremblay de la Direction la protection des espèces et des milieux naturels

Pour plus de renseignements

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction de la protection des forêts
5700, 4e avenue Ouest, local A-214
Québec (Québec) G1H 6R1
Tél. : (418) 627-8646, poste 704281
Courriel : normand.villeneuve@mffp.gouv.qc.ca

Référence : Villeneuve, N., 2021. *Travaux de validation des écosystèmes forestiers exceptionnels : forêts anciennes et forêts refuges du territoire de la Zec des Anses à Chandler en Gaspésie, rapport no 76*. Québec, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction de la protection des forêts, 17 p.

Table des matières

Introduction.....	1
1. Description du territoire à l'étude.....	2
2. Méthode.....	3
2.1 Critères de reconnaissance des forêts anciennes	3
2.2 Cartographie des forêts anciennes potentielles	4
2.3 Relevés de terrain.....	5
3. Résultats	6
3.1 Cédrières	6
3.2 Habitats refuges d'EMV.....	8
3.3 Érablières et bétulaies jaunes	8
4. Évaluation de l'importance des forêts anciennes de la Zec des Anses.....	12
5. Recommandations	14
5.1 Protection des projets d'EFE.....	14
5.2 Autres mesures de précaution	14
Références citées.....	16
Annexe A Codes descriptifs utilisés lors de l'inventaire.....	17

Liste des tableaux

Tableau 1	Âges seuils permettant d'identifier les forêts potentiellement anciennes du sous-domaine de la sapinière à bouleau jaune de l'Est	4
Tableau 2	Liste des blocs où l'observation d'attributs de forêts anciennes et de populations d'EMV floristiques a été confirmée au sein du territoire de la Zec des Anses	6
Tableau 3	Relevés écologiques et dendrométriques dans les cédrières abritant des superficies de forêts anciennes à la Zec des Anses (blocs B, C et E).....	10
Tableau 4	Relevés écologiques et dendrométriques dans les érablières et les bétulaies abritant des superficies de forêts anciennes à la Zec des Anses (blocs B2, D4 et K).....	11
Tableau 5	Forêts anciennes d'érable à sucre et de thuya protégées au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie au sein de la sapinière à bouleau jaune de l'Est ou de la sapinière à bouleau blanc de l'Est.....	13

Liste des figures

Figure 1	Localisation des blocs de prospection au sein du territoire de la Zec des Anses.....	9
Figure 2	Proposition de deux blocs de protection provisoire pour les projets d'EFE de la Zec des Anses : a) forêt ancienne et refuge du ruisseau Clara; b) forêt ancienne du lac Long.....	15

Introduction

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) déploie, depuis 1996, des efforts soutenus afin d'identifier et protéger les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) au Québec méridional (GTEFE, 2000; MRN 2001; Villeneuve *et al.* 2001). Ses travaux dans ce domaine ont permis, jusqu'à ce jour, d'évaluer plus de 1700 propositions d'EFE au Québec en territoires public ou privé. La présence de sites confirmés à titre d'EFE dans les territoires de forêts aménagées est prise en compte lors de l'approbation des planifications d'aménagement et des mesures de protection sont appliquées. De plus, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) permet au ministre de classer de tels sites sur les terres du domaine public à titre « d'écosystèmes forestiers exceptionnels ».

En 2021, le MFFP a poursuivi des travaux d'inventaire des forêts anciennes et des forêts refuges d'espèces floristiques menacées ou vulnérables sur le territoire de la Zec des Anses à Chandler en Gaspésie, essentiellement sur des territoires publics ne bénéficiant pas d'une protection légale. Ces travaux avaient pour but d'évaluer l'importance des forêts anciennes dans ce secteur et d'y confirmer la présence de populations forestières d'espèces de flore menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EMV). Ces travaux, le cas échéant, devaient préciser l'identité, l'étendue et la valeur des forêts répondant aux critères d'un EFE.

La proposition de forêts exceptionnelles à cet endroit a été soumise au Ministre par des acteurs locaux en février 2021. De mai à juin 2021, les observations partagées ont permis de signaler la présence de plusieurs forêts présumées anciennes et comportant des arbres de forts diamètres (surtout des cédrières mais aussi quelques érablières). Des individus de quelques EMV de flore ont aussi été signalés. Selon les proposeurs, la présence d'autres EMV était aussi suspectée, notamment celle de l'aster d'Anticosti. En réponse à ce signalement, le MFFP a entrepris de valider les informations reçues sur les forêts anciennes et les habitats d'EMV au moyen de deux campagnes d'inventaire en juin et juillet 2021. Le MFFP s'est également engagé à mettre en place des mesures de protection appropriées, avant toute intervention de récolte, sur les superficies d'intérêt qui seront confirmées par ses spécialistes à l'issue des visites de terrain.

Le territoire d'intérêt où les vieilles forêts ont été proposées couvre une superficie d'environ 45 km², principalement situé au nord-est du lac des Sept-Îles. Les peuplements visités par le MFFP dans les secteurs environnants ont été ciblés à la suite d'analyses utilisant l'imagerie satellitaire, la cartographie écoforestière et des indices communiqués par les acteurs locaux. Au total, 20 secteurs ont été identifiés comme possédant un bon potentiel pour l'identification des forêts anciennes et d'habitats propices à la survie de certaines EMV.

Le présent rapport fait état des peuplements forestiers validés à titre d'EFE. Les résultats sont résumés et présentés sous forme de tableaux-synthèse des relevés écologiques et dendrométriques effectués dans chaque site. Ce rapport présente également les **principales recommandations des spécialistes du MFFP en termes de mesures de protection**, qui intéresseront surtout le personnel responsable de la planification de l'aménagement forestier sur ce territoire public. La **cartographie des sites** est aussi incluse dans le présent rapport et montre la localisation des peuplements qui devraient faire l'objet de mesures de protection.

1. Description du territoire à l'étude

Le territoire examiné dans le cadre de cette étude couvre près de 45 km² et se trouve à environ 10 km au nord-ouest de la municipalité de Chandler en Gaspésie (figure 1). Il s'agit du quart nord-est de la Zec des Anses. Ce secteur de forêt publique, à vocation forestière et faunique, est centré sur le Lac des Sept-Îles. Il est principalement délimité par la rivière du Grand-Pabos au nord et à l'est, par le chemin de la Zec des Anses et le chemin du Grand-lac-Mackenzie au sud et par le lac Long à l'ouest. C'est sur cette partie de la Zec des Anses que la présence de forêts anciennes et d'EMV de flore ont été signalées.

Le paysage est caractérisé par la juxtaposition d'un relief de côteaues au sud du lac des Sept-Îles et d'un relief de collines et hautes collines vers le nord. L'altitude varie du sud-est vers le nord-ouest de moins de 100 m à plus de 300 m et la dénivellation absolue atteint près de 250 m sur les deux versants du lac Long.

Le territoire comporte peu de lacs, généralement petits (moins de quatre hectares) et quelques ruisseaux, principalement orientés d'ouest en est. Les dépôts de surface sont généralement faits d'altérites minces ou très minces sur les versants et les sommets alors que les colluvions minces et les tills se partagent les bas versants et les dépressions ouvertes. Les dépôts organiques sont assez rares et confinés aux dépressions fermées et à la périphérie des mares et des petits lacs peu profonds.

Le territoire d'étude jouit du climat tempéré du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'Est. Le couvert forestier typique de ce territoire est dominé par le bouleau jaune, le sapin baumier et l'érable rouge sur les sites mésiques. Le thuya occidental et l'épinette noire se concentrent sur les dépôts organiques au drainage déficient, tandis que le sapin baumier et le thuya s'associent sur les stations au drainage imparfait. En général, dans les milieux les plus favorables, on trouve aussi l'érable à sucre.

L'ensemble du territoire a été affecté par un grand feu en 1920. Pour cette raison, la majorité des peuplements actuels sont de type feuillu intolérant (bétulaies blanches, tremblaies et érablières rouges) et ont près de 100 ans d'âge. Les forêts plus vieilles, principalement des sapinières à thuya, des cédrières, des pessières et des bétulaies jaunes à sapin, sont principalement confinées aux sites humides et très humides des dépressions ouvertes, en bordure des lacs et des ruisseaux, où l'ardeur du feu aurait été atténuée. Dans ces peuplements linéaires, restreints en superficie et bordés par la limite des feux, des traces de feu sont toujours observables sur une partie des vieux arbres et des chicots, indiquant ainsi que les rares stations épargnées par le feu ont aussi été affectées par le brûlage erratique d'une partie des tiges vivantes.

Le territoire étudié n'a pas fait l'objet de travaux d'aménagement forestier industriel au cours des dernières décennies. Les derniers travaux répertoriés ont eu cours à l'ouest du lac des Sept-Îles et datent de plus de 40 ans. On note toutefois des traces dispersées de coupes récentes à des fins domestiques, principalement le long des sentiers carrossables comme le sentier du lac Blanc et le sentier de l'Érablière. Dans quelques érablières, des traces d'aménagement acéricole sont également observables. Enfin, des **traces de coupe** plus anciennes, remontant à plus de 50 ans, sont fréquentes dans les secteurs les plus accessibles du territoire et concernent surtout la récolte des cèdres, des épinettes blanches et des pins blancs.



Très vieille souche de thuya

2. Méthode

2.1 Critères de validation des forêts anciennes

Les forêts anciennes de la zone de forêt mélangée au Québec se reconnaissent par un ensemble de caractéristiques relatives à la structure et à la composition des peuplements. Afin d'obtenir ce titre et de rencontrer les critères de reconnaissance établis par le MFFP, les vieilles forêts du territoire d'étude doivent posséder de telles caractéristiques (Villeneuve et Brisson, 2003).

Les forêts anciennes du Québec sont de très vieilles forêts. Elles sont généralement dominées par des arbres dont l'âge peut être considéré exceptionnel pour leur espèce et leur milieu. En raison de cet âge avancé, les forêts anciennes renferment souvent des arbres de forts diamètres. Elles ont été peu perturbées par des causes naturelles (incendies, chablis, épidémies) et peu ou pas du tout affectées par l'homme. L'absence prolongée de telles perturbations se reconnaît par la présence simultanée d'arbres jeunes, matures et sénescents, de chicots et de gros débris au sol à divers degrés de décomposition. Ces forêts se reconnaissent aussi par la structure inéquienne – ou à tout le moins irrégulière – du couvert arborescent. Ce couvert peut être affecté par de petites trouées causées par le renversement d'un seul ou d'un petit groupe d'arbres sénescents ou morts. Ce type particulier de dynamique est l'expression de la longue maturation des arbres et de l'évolution continue de la biomasse ligneuse au cours d'une longue période. La structure du couvert forestier en est donc affectée.

Cette définition se traduit en pratique par l'observation de dix différents indicateurs, utilisables sur le terrain pour procéder à la validation d'une forêt candidate (Villeneuve et Brisson, 2003). Au minimum, les forêts évaluées doivent posséder les attributs d'ancienneté suivants :

- âge des plus vieilles tiges dominantes largement plus élevé que les seuils d'espérance de vie établis pour chacune des essences et des milieux concernés (voir seuils d'âge au tableau 1);
- présence d'arbres sénescents (cimes érodées, écorce modifiée, carie du tronc, etc.);
- présence de chicots et débris ligneux au sol de plus de 50 cm de diamètre;
- diamètre des plus gros chicots ou débris comparable à celui des plus gros arbres vivants;
- structure d'âge inéquienne (arbres d'âges divers) ou à tout le moins irrégulière;
- couvert principal non affecté par une perturbation naturelle de grande intensité;
- intensité de coupe inférieure à 10 % de la surface terrière du peuplement;
- moins de 15 % du couvert occupé par des essences de lumière (intolérantes à l'ombre) comme le bouleau à papier et le peuplier faux-tremble;
- présence en régénération d'essences tolérantes à l'ombre comme le sapin baumier ou le thuya occidental;
- attributs d'ancienneté répartis sur une superficie de peuplement de plus de 4 ha.

Dans le domaine de la sapinière à bouleau jaune de l'Est, peu d'essences bénéficient d'une grande longévité (tableau 1). Les seuils d'âges varient de 135 à 140 ans pour l'érable à sucre et de 130 à 180 ans pour le bouleau jaune en fonction du type de forêts (érablière, bétulaie jaune vs sapinière). Les seuils pour l'épinette blanche varient de 155 à 180 ans selon le milieu alors que le sapin dépasse peu le seuil de 110-120 ans. Le thuya est l'essence la plus longévive et devient particulièrement vieux au-delà de 200 ans (tableau 1).

Tableau 1 Âges seuils permettant d'identifier les forêts potentiellement anciennes du sous-domaine de la sapinière à bouleau jaune de l'Est

Végétation potentielle	Groupement d'essences	Essence	Âge minimal des dominants
FE3	Érablière à bouleau jaune	Bouleau jaune	130
		Érable à sucre	140
MS1	Bétulaie jaune à érable à sucre	Bouleau jaune	160
		Érable à sucre	135
RS1/RC3	Sapinière à bouleau jaune et thuya	Bouleau jaune	150
		Épinette blanche	160
		Thuya occidental	190
	Cédrière	Thuya occidental	220
	Cédrière à sapin	Épinette blanche	180
		Sapin baumier	120
Thuya occidental		215	

Note : Les seuils proposés correspondent aux valeurs atteintes par moins de 1 % des tiges dominantes des forêts matures et peu perturbées du domaine bioclimatique. Pour être retenue comme candidate, une forêt doit comporter quelques tiges dominantes plus âgées que les seuils proposés. Les compilations proviennent d'une analyse des banques de données de l'inventaire forestier décennal du MFFP. Des analyses ont été effectuées sur les données d'âge de près de 18 500 arbres-étude dans l'ensemble de la zone de forêt mélangée au Québec, soit uniquement sur les arbres dominants provenant de strates forestières non perturbées et appartenant aux forêts mûres et inéquiennes. Ces limites constituent, en somme, l'espérance de vie des arbres dominants.

2.2 Cartographie des forêts anciennes potentielles

Avant même que des peuplements candidats au sein du territoire à l'étude puissent être soumis à une analyse visant à en établir la validité à titre d'EFE, une démarche de prospection des forêts anciennes a été utilisée afin d'en préciser la localisation potentielle. À cette fin, les outils de connaissance du territoire forestier développés par le MFFP ont été mis à profit (cartes écoforestières numériques, cartes des perturbations naturelles [feux, épidémies d'insectes], imagerie satellite, banques de données écologiques, etc.).

La détermination des peuplements d'intérêt procède par différentes étapes :

- Compilation des données de superficie forestière et identification des secteurs comportant des concentrations de vieilles forêts inéquiennes de thuya, de bouleau jaune ou d'érable à sucre (classe VIN) ou d'autres types de forêts mûres de fin de succession (sapinières et pessières de la classe d'âge 120);
- Exclusion des zones fortement perturbées (épidémies sévères, grands chablis, zones incendiées) et celles comportant du peuplier faux-tremble ou dominées par le bouleau à papier ou l'érable rouge;
- Exclusion des zones affectées de coupes forestières;
- Identification des secteurs potentiels pour les forêts anciennes : combinaison sur les cartes des strates mûres de fin de succession avec peu ou pas de perturbations.

La combinaison de ces différentes couches d'informations a permis d'isoler une soixantaine de peuplements forestiers formant 20 blocs de prospection (identifiées de A à K sur la figure 1) et où les chances de confirmer la présence de forêts âgées et peu perturbées étaient davantage élevées.

2.3 Relevés de terrain

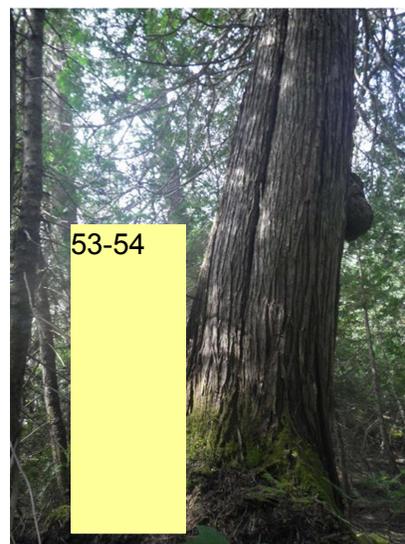
Les visites de terrain sont essentielles afin de contrôler la validité des blocs retenus par l'analyse cartographique des forêts anciennes et de préciser davantage les caractéristiques de ces forêts. Elles sont aussi utiles à la caractérisation des populations d'espèces floristiques d'EMV.

2.3.1 Forêts anciennes

Afin de caractériser les peuplements, des virées d'inventaire ont été établies dans chaque bloc. Ensuite, des relevés écologiques et dendrométriques ont été effectués au sein de placettes d'inventaires circulaires de 400 m², implantées à des endroits jugés représentatifs des peuplements candidats.

De façon générale, les paramètres mesurés sont le diamètre de tiges, qu'elles soient vivantes ou mortes, l'abondance des souches, des débris et des chicots, leur état de décomposition, de même que des données sur la topographie, les caractéristiques du sol, le dépôt, le drainage et certains éléments qui décrivent le peuplement tel le type forestier et le type écologique. Une description complète de la végétation a également été réalisée. Cette dernière suit la méthode employée lors de la description du point d'observation écologique du MRN (1994).

Finalement, un minimum de cinq arbres-étude par site ont été choisis parmi les tiges les plus sénescentes afin d'en mesurer le diamètre à hauteur de poitrine (DHP) au millimètre près. L'âge des arbres à un mètre de hauteur a également été mesuré en prélevant un cylindre radial au moyen d'une sonde de Presler. Les cylindres ont été gardés au froid jusqu'au laboratoire où le nombre d'anneaux de croissance a été compté afin d'évaluer l'âge des arbres sondés.



Carottage d'un vieux thuya

Au total, 16 virées d'inventaire et 4 relevés descriptifs ont été réalisés au sein du territoire d'étude. Ces travaux ont permis de visiter 14 des 20 blocs d'intérêt proposés entre les 17 et 22 juillet 2021.

2.3.2 Forêts refuges d'EMV

Des visites de prospection floristique ont été effectuées dans les mêmes secteurs d'intérêt du 9 au 13 juin et le 13 juillet 2021 afin d'y identifier la présence d'EMV floristiques et de préciser l'étendue de leurs habitats. Pour cette sortie, les spécialistes du MFFP ont bénéficié de l'expertise des botanistes du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Deux sites en particulier, l'un situé au ruisseau Clara, l'autre au lac Rond, ont été visités afin d'y vérifier la présence du calypso d'Amérique (*Calypso bulbosa* var. *americana*) qui avait fait l'objet d'un signalement dans ces deux secteurs. Différents sites subhydriques et hydriques associés aux vieilles cédrières ont également été parcourus afin d'y vérifier la présence d'EMV typiquement liées à ce type d'habitat dans l'est du Québec telles que le cyripède royal (*Cypripedium reginae*) et la valériane des tourbières (*Valeriana uliginosa*). La nomenclature des plantes vasculaires suit celle de Brouillet *et al.* 2010.

Sur le terrain, les déplacements ont été enregistrés en continu et leur tracé apparaît en rouge à la figure 1. Outre le dénombrement des individus d'EMV, les observations incluent une description de l'habitat (géologie, topographie, pierrosité, drainage et couvert végétal).

3. Résultats

Les forêts qui possèdent certains attributs de forêts anciennes et des observations d'EMV sont répertoriées au tableau 2. La figure 1 présente la répartition de ces dernières au sein du territoire étudié. Les fichiers de forme localisant ces différentes forêts (format numérique) sont également disponibles auprès du MFFP (Direction de la protection des forêts).

Tableau 2 Liste des blocs où l'observation d'attributs de forêts anciennes et de populations d'EMV floristiques a été confirmée au sein du territoire d'étude de la Zec de Anses

Type de forêt	Toponyme associé	Bloc	Superficie de forêt ancienne (ha)	Observation d'EMV de flore
Cédrières	Ruisseau Clara	B	6	2 individus de <i>Calypso bulbosa</i>
	Ruisseau Louis	C2	9	39 individus de <i>Cypripedium reginae</i>
	Lac en Poire	C	3	-
	Lac des Sept-Îles	E	2	-
		Total	20	
Érablières et bétulaies jaunes	-	B2	5	-
	Sentier de l'Érablière	D4-ouest	2	-
	Lac Long	K	10	-
			Total	17

Les forêts répondant à certains critères de forêts anciennes ou de forêts refuges d'EMV ont fait l'objet de relevés écologiques, floristiques ou dendrométriques qui sont repris et résumés dans les pages qui suivent. On y présente, entre autres, les résultats obtenus dans les forêts anciennes candidates au moyen d'une fiche synthèse (tableaux 3 et 4). Les tableaux de l'annexe A présentent les codes descriptifs qui y sont utilisés.

3.1 Cédrières

Neuf cédrières ont été visitées au sein du territoire à l'étude (sites A, B, C, C2, C3, D, D2, D3 et E de la figure 1). Trois d'entre-elles (B, C, E) comportent des superficies variables de forêts anciennes et sont décrites au tableau 3. Il s'agit de vieilles forêts inéquiennes, dominées par le thuya occidental et occupées par de petits îlots de forêts anciennes.

Les cédrières anciennes appartiennent à deux types distincts en fonction du drainage du site. La **cédrière tourbeuse** (type RC38), observée au lac en Poire (site C), occupe de petites superficies en bordure des mares et dans les dépressions hydriques propices à la paludification. Son sol organique profond est plus humide et favorise le développement d'un tapis continu de mousses et la présence typique de l'aulne rugueux et de l'épinette noire.

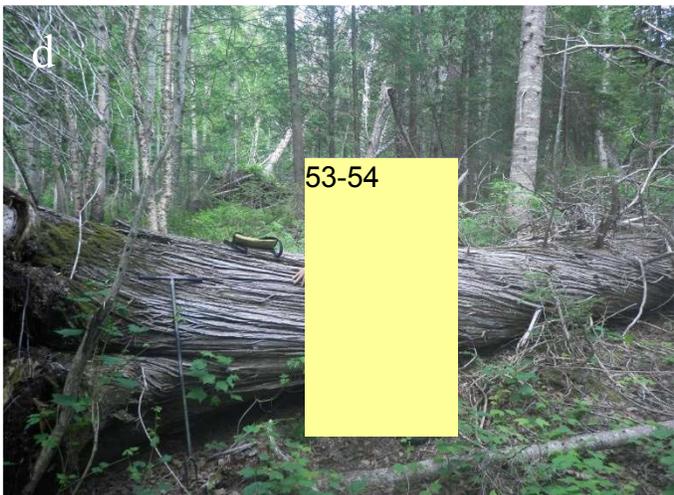


Cédrière tourbeuse de type RC38

Sur les sols mieux drainés et minces des dépôts d'altération, les **cédrières subhydriques** (type RS16) sont plus communes et reconnaissable par leurs parterres d'herbacées subhygrophiles où dominant *Rubus pubescens* et *Gymnocarpium dryopteris*.

Les îlots de cédrières anciennes sont dominés par des tiges de thuya d'âge et de dimension variable. Les plus vieilles tiges atteignent près d'un mètre de DHP et plus de 450 ans. Des traces de sénescence sont observées et de nombreux gros chicots, de taille comparable aux plus gros arbres vivants, sont présents au sein du couvert. Dans le parterre, de nombreux gros débris à divers stades de décomposition sont également observés.

C'est au ruisseau Clara (site B) que l'exemple le mieux préservé de cédrière ancienne a été observé. Cette forêt riveraine, d'une largeur de 25 à 150 mètres selon les endroits, s'étend de part et d'autre du ruisseau, de sa source jusqu'à près d'un kilomètre vers l'aval où son étendue est interrompue par de vieilles coupes de bois. Sur près de 6 hectares, la cédrière ancienne du ruisseau Clara abrite des couverts de grande intégrité et dépourvus de traces de coupe. Tout juste trouve-t-on quelques **traces de feu** sur certains chicots mais leur distribution est irrégulière et révélatrice de perturbations naturelles de faible sévérité. Les plus **gros thuyas** y atteignent 94 cm de DHP et l'âge de 460 ans. Des **débris ligneux** de plus d'un mètre de diamètre ont aussi été observés dans le parterre.



Photos sur cette page
a) Cédrière subhydrique de type RS16
b) Thuya occidental de plus de 400 ans
c) Traces de feu sur un chicot de thuya
d) Gros débris ligneux au sol

3.2 Habitats refuges d'EMV

C'est aussi dans la partie aval de la cédrière ancienne du ruisseau Clara qu'a été confirmée la présence d'une petite population de *Calypso bulbosa* var. *americana* (2 individus observés). Plus loin vers l'ouest, la partie de tête du bassin du ruisseau Louis est caractérisée par la présence de petites mares, de fens herbacés, d'aulnaies et de cédrières tourbeuses. Le couvert forestier y est plus jeune sous l'effet des perturbations par le feu. C'est à cet endroit qu'une population de *Cypripedium reginae* a été observée dans une cédrière tourbeuse de faible densité.

Dans l'ensemble, les travaux d'inventaire botanique n'ont pas permis de confirmer la présence d'autres populations d'EMV floristiques. Les potentiels de découvertes futures sont jugés faibles en raison de la nature non-calcaire des assises rocheuses



Calypso bulbosa

3.3 Érablières et bétulaies jaunes

Quatre forêts feuillues ont été visitées au sein du territoire à l'étude (sites B2, D4-ouest, E et K de la figure 1). Trois d'entre-elles (B2, D4-ouest et K) comportent des superficies variables de forêts anciennes et sont décrites au tableau 4. Il s'agit de vieilles érablières inéquiennes (types FE33 et FE36) ou de bétulaies jaunes à sapin et érable à sucre (MS13), dominées par le bouleau jaune, l'érable à sucre et par une quantité variable de sapin baumier. Ces forêts abritent des îlots de forêts anciennes, épargnés par les feux du 20^e siècle qui ont lourdement affectés le paysage environnant. Peu recherchées pour la coupe de bois, ces forêts sont demeurées vierges pour la plupart. Plusieurs aux alentours ont toutefois été ciblées par des aménagements acéricoles d'intensité variable.

L'exemple le plus intéressant de ce type a été observé sur près de 10 hectares sur une colline à l'ouest du lac Long (site K de la figure 1). On y observe en effet une enclave épargnée par les feux où se sont développés la bétulaie jaune à érable à sucre et l'érablière à bouleau jaune. Cette forêt ancienne abrite des érables atteignant 84 cm et 205 ans. Manifestement, le bouleau jaune y dépasse également l'âge de 200 ans. Des traces de coupe partielle ont été observées par endroits, surtout vers le bas des pentes alors que les hauts versants, à l'approche des peuplements perturbés par le feu, ne comportent pas de traces de coupe.

Tableau 3 Relevés écologiques et dendrométriques dans les cédrières abritant des superficies de forêts anciennes à la Zec des Anses (blocs B, C et E)

Identification :			
Nom du site	Ruisseau Clara	Lac en Poire	Lac des Sept-Îles
Secteur visité	B	C	E
Numéro du relevé de terrain	V1-PO1	V1-PO1	V1-PO1
Groupe végétal	Cédrière	Cédrière tourbeuse	Cédrière à sapin
Superficie (ha)	6	3	2
Descripteurs écologiques :			
Situation sur la pente	8	0	0
Forme de la pente	C	C	C
Inclinaison de la pente (%)	4	1	1
Type de dépôt	8AY	7E	8AY
Texture	LSA	-	LA
Drainage	40	60	40
Type écologique	RS16	RC38	RS16
Type de peuplement :			
Type forestier	THO / ERE-RUP	THO / AUR	THO SAB / ERE-RUP
Peuplement observé	TOTO	TOTO	TOSB
Densité-Hauteur	C2	B3	A2
Classe d'âge	VIN	VIN	VIN
Perturbation moyenne ou légère	-	CP	BRP
Structure du couvert	Inéquienne	Inéquienne	Inéquienne
Traces de coupes	Aucune	Légères	Aucune
Descripteurs dendrométriques :			
Âge max. des arbres dominants	THO 460	THO 505	THO 455
Diamètre dominant (cm)	THO 64	THO 68	THO 72
Diamètre maximal (cm)	THO 94	THO 86	THO 94
Plus gros chicot (cm)	THO 56	THO 76	THO 106
Plus gros débris (cm)	THO 102	THO 86	THO 76
Relevé de végétation :			
Espèces arborescentes (> 4m)	<i>Thuja occidentalis</i> <i>Picea glauca</i> <i>Abies balsamea</i> <i>Betula papyrifera</i> <i>Betula alleghaniensis</i>	<i>Thuja occidentalis</i> <i>Picea mariana</i> <i>Abies balsamea</i> <i>Betula alleghaniensis</i>	<i>Thuja occidentalis</i> <i>Abies balsamea</i> <i>Betula alleghaniensis</i>
Espèces arbustives (< 4m)	<i>Acer spicatum</i> <i>Corylus cornuta</i> <i>Ribes lacustre</i> <i>Lonicera canadensis</i> <i>Abies balsamea</i> <i>Thuja occidentalis</i>	<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i> <i>Acer spicatum</i> <i>Ribes lacustre</i> <i>Lonicera canadensis</i> <i>Thuja occidentalis</i> <i>Picea mariana</i> <i>Abies balsamea</i>	<i>Acer spicatum</i> <i>Lonicera canadensis</i> <i>Abies balsamea</i> <i>Thuja occidentalis</i>
Espèces de sous-bois	<i>Rubus pubescens</i> <i>Gymnocarpium dryopteris</i> <i>Circaea alpina</i> <i>Dryopteris cristata</i> <i>Phegopteris connectilis</i> <i>Athyrium filix-femina</i>	<i>Rhythidiadelphus triquetrus</i> <i>Cornus canadensis</i> <i>Carex</i> sp. <i>Rubus repens</i>	<i>Rubus pubescens</i> <i>Aralia nudicaulis</i> <i>Linnaea borealis</i> <i>Dryopteris carthusiana</i> <i>Chimaphila umbellata</i> <i>Gymnocarpium dryopteris</i>

Tableau 4 Relevés écologiques et dendrométriques dans les érablières et bétulaies abritant des superficies de forêts anciennes à la Zec des Anses (blocs B2, D4 et K)

Identification :			
Nom du site	-	Sentier de l'Érablière	Lac Long
Secteur visité	B2	D4 ouest	K
Numéro du relevé de terrain	V1	V1	V1-PO1
Groupe végétal	Bétulaie jaune	Érablière à bouleau jaune	Érablière à bouleau jaune
Superficie (ha)	5	2	10
Descripteurs écologiques :			
Situation sur la pente	6	8	5
Forme de la pente	R	C	R
Inclinaison de la pente (%)	-	3	15
Type de dépôt	8CY	1A	8AM
Texture	-	-	LSA
Drainage	20	31	20
Type écologique	MS13	FE36	FE33
Type de peuplement :			
Type forestier	BOJ ERS	BOJ ERS	BOJ ERS / ERE DRS
Peuplement observé	BJSB	BJBJ	BJES
Densité-Hauteur	B2	B2	B1
Classe d'âge	VIN	VIN	VIN
Perturbation moyenne ou légère	-	CP	CP
Structure du couvert	Inéquienne	Inéquienne	Inéquienne
Traces de coupes	Aucune	Légères	Légères
Descripteurs dendrométriques :			
Âge max. des arbres dominants	THO 335	-	ERS 205
Diamètre dominant (cm)	BOJ 60	BOJ 64	BOJ 68
Diamètre maximal (cm)	ERS 82	BOJ 76	ERS 84
Plus gros chicot (cm)	BOJ 52	-	-
Relevé de végétation :			
Espèces arborescentes (> 4m)	<i>Betula alleghaniensis</i> <i>Acer saccharum</i> <i>Picea glauca</i> <i>Abies balsamea</i> <i>Thuja occidentalis</i> <i>Betula papyrifera</i>	<i>Betula alleghaniensis</i> <i>Acer saccharum</i>	<i>Acer saccharum</i> <i>Betula alleghaniensis</i> <i>Abies balsamea</i>
Espèces arbustives (< 4m)	-	-	<i>Acer pensylvanicum</i> <i>Corylus cornuta</i> <i>Acer spicatum</i> <i>Acer saccharum</i> <i>Betula alleghaniensis</i> <i>Abies balsamea</i>
Espèces de sous-bois	-	-	<i>Dryopteris carthusiana</i> <i>Maianthemum canadense</i> <i>Lysimachia borealis</i> <i>Aralia nudicaulis</i>

4. Évaluation de l'importance des forêts anciennes de la Zec des Anses

Un des objectifs poursuivis par cette étude est d'établir la valeur de conservation des forêts anciennes proposées. Cette évaluation est essentielle afin de bien établir la contribution de chaque forêt candidate aux objectifs de conservation que poursuit le MFFP avec son réseau d'EFE. Elle a constitué un guide précieux pour la formulation des recommandations présentées à la section suivante de ce rapport.

Actuellement, trois types de critères sont considérés par le MFFP afin d'évaluer la contribution potentielle d'une forêt ancienne proposée pour la conservation à titre d'EFE : l'intégrité et l'ancienneté de la forêt candidate, la rareté relative du type de forêt ancienne et la superficie de conservation.

Ce type d'analyse appliquée aux forêts anciennes candidates de la Zec des Anses indique qu'il s'agit de bons candidats en ce qui concerne leurs niveaux d'intégrité et d'ancienneté. Les observations effectuées sur le terrain indiquent que les sept forêts candidates identifiées au tableau 2 ont échappé à la coupe forestière et n'ont été touchées que marginalement par les épisodes de feux au cours du dernier siècle. Cette observation fait de ces forêts candidates des éléments contrastants dans le paysage de la Zec des Anses qui a été en grande partie affectée par un incendie majeur en 1920 et par plusieurs vagues de coupe de bois au cours de la première partie du 20^e siècle.

Les superficies de cédrières et d'érablières anciennes qui ont été visitées sur le territoire de la Zec des Anses ne sont pas les seules qui soient connues actuellement en Gaspésie. Les efforts d'inventaire du MFFP et du MELCC dans cette région ont permis d'identifier, au cours des dernières décennies, une dizaine d'autres forêts anciennes du même type, couvrant plus de 1 000 ha au total (tableau 5). Ces forêts sont d'ailleurs protégées légalement au sein de quelques désignations d'aires protégées telles que les réserves écologiques et les écosystèmes forestiers exceptionnels.

L'ajout de nouvelles superficies de protection de cédrières et d'érablières anciennes permettrait de sécuriser encore davantage la collection de ces forêts au sein du réseau québécois des aires protégées en lui ajoutant de nouveaux exemplaires des mêmes types de forêts anciennes, suffisamment distantes les unes des autres. Cela est utile afin d'éviter que toutes les superficies protégées ne soient affectées simultanément par une grande perturbation naturelle comme un feu de forêt. Les forêts anciennes qui seraient reconnues à la Zec des Anses sont susceptibles de jouer un rôle positif afin d'accroître la protection permanente qui est recherchée pour ces forêts.

Par ailleurs, l'examen des forêts anciennes protégées qui sont identifiées au tableau 5 indique que la plupart d'entre-elles couvrent une superficie suffisante qui leur a permis de maintenir, depuis au moins deux siècles, des noyaux intérieurs de forêts anciennes, à l'abri des perturbations extérieures et de leurs effets de lisière. Cette longue continuité de conditions écologiques est essentielle au maintien des forêts anciennes car elle permet aux organismes particulièrement sensibles qui y vivent d'y bénéficier d'habitats stables et de ressources continues pour le maintien de leurs populations. Dans bien des cas, des superficies de conservation supérieures à 10 hectares sont requises pour assurer l'exercice d'une dynamique strictement endogène comme celle qui a cours dans les forêts d'intérieur. Exceptionnellement, le MFFP maintient aussi, dans son réseau d'EFE, des îlots de forêts anciennes d'aussi peu que 4 hectares mais surtout dans les régions où elles sont très peu nombreuses (ex. : milieux urbains ou agricoles).

La faible superficie des forêts anciennes candidates qui ont été observées à la Zec des Anses constitue donc leur principal handicap. Des sept forêts candidates décrites au tableau 2, seule la cédrière des ruisseaux Clara et Louis (sites B et C2) et l'érablière du lac Long (site K) présentent des superficies continues répondant au seuil de superficie établi à 4 hectares en milieu forestier.

Tableau 5 Forêts anciennes d'érable à sucre et de thuya protégées au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie au sein de la sapinière à bouleau jaune de l'Est ou de la sapinière à bouleau blanc de l'Est

NO EFE	Groupement végétal	Nom du site	Aire protégée	Sous-domaine bioclimatique	Superficie (ha)
435	Érablière à bouleau jaune (FE3)	Mont Fortin	Réserve écologique Fernald	SAB-BOP-E	47
890	Érablière à bouleau jaune (FE3)	Rivière Angers	Forêt ancienne de la Rivière-Angers	SAB-BOJ-E	201
1467	Érablière à bouleau jaune (FE3)	Jacques-Cyr	Forêt ancienne Jacques-Cyr	SAB-BOJ-E	241
434	Cédrière à sapin sur tourbe (RC3)	Vallée de la Grande-Rivière	Réserve écologique Grande-Rivière	SAB-BOP-E	51
781	Cédrière à sapin sur tourbe (RC3)	Rivière du Grand Pabos	Forêt ancienne de la Rivière-du-Grand-Pabos	SAB-BOJ-E	22
916	Cédrière à sapin (RS1)	Rivière-de-Mont-Louis	Forêt ancienne de la Rivière-de-Mont-Louis	SAB-BOP-E	174
918	Sapinière à bouleau jaune et thuya (RS1)	Petite Rivière Cascapédia	Forêt ancienne de la Petite-Rivière-Cascapédia	SAB-BOJ-E	86
993	Cédrière à sapin (RC3)	Ruisseau Mourier	Forêt ancienne du Ruisseau-Mourier	SAB-BOP-E	21
994	Cédrière à sapin (RC3)	Rivière Reboul	Forêt ancienne de la Rivière-Reboul	SAB-BOP-E	20
1001	Cédrière à sapin (RC3)	Ruisseau Matte	Forêt ancienne du Ruisseau-Matte	SAB-BOP-E	50
1551	Cédrière à sapin (RS1)	Rivière-Cap-Chat	Forêt ancienne de la Rivière-Cap-Chat	SAB-BOP-E	205

5. Recommandations

5.1 Protection des projets d'EFE

Les EFE sont des éléments essentiels contribuant à la diversité des écosystèmes forestiers québécois. Leur identification et leur protection figurent parmi les objectifs d'aménagement durable des forêts du MFFP, qui a notamment pour responsabilité de favoriser la conservation de la diversité biologique, de maintenir la diversité des écosystèmes forestiers et de s'assurer, avec la collaboration des industriels et des autres intervenants forestiers, de la protection des EFE dans les forêts publiques sous aménagement.

La conservation des EFE s'inscrit parmi d'autres mesures de maintien de la diversité des écosystèmes, comme l'amplification du réseau des aires protégées, la protection des vieilles forêts (aménagement écosystémique et refuges biologiques), la protection des habitats forestiers d'EMV et la protection des forêts à haute valeur de conservation (certification des industriels forestiers en aménagement durable des forêts).

Les travaux effectués dans les forêts de la Zec des Anses permettent de confirmer la validité de quelques forêts candidates à titre d'EFE, conformément aux critères en vigueur (GTEFE, 2000; Villeneuve *et al.*, 2001; Villeneuve et Brisson, 2003). Ces relevés confirment la présence de vieilles forêts, qui ne sont pas touchées par la coupe forestière ni par les feux et qui sont dominées par des arbres ayant dépassé leur espérance de vie. L'une de ces forêts joue aussi le rôle de refuge pour deux EMV, le cypripède royal et le calypso d'Amérique.

En conséquence, les spécialistes de la Direction de la protection des forêts du MFFP recommandent :

- de considérer comme « validées » la forêt ancienne et refuge des ruisseaux Clara et Louis (sites B et C2) et la forêt ancienne du lac Long (site K) et d'en informer les responsables de la Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine;
- d'assurer la protection provisoire des EFE validés en y suspendant toute activité d'aménagement forestier (voir figures 2a et 2b);
- d'informer les bénéficiaires concernés par cette disposition intérimaire sur le bien-fondé de l'exercice d'identification et de protection des EFE mené par le MFFP;
- enfin, d'adopter, à l'égard de ces forêts, des mesures adéquates de conservation à long terme.

5.2 Autres mesures de précaution

Compte tenu de l'intérêt que présentent les vieilles cédrières du territoire de la Zec des Anses et malgré leur taille réduite et les perturbations partielles par la coupe et le feu qui y ont été constatées, il est recommandé de consolider les mesures d'évitement qui leur sont dévolues dans les planifications d'aménagement forestier actuelles. À notre connaissance, ces forêts ne sont nullement ciblées pour l'aménagement forestier et devraient bénéficier d'une attention particulière lorsque des opérations ont lieu dans leur voisinage :

- en évitant leurs superficies et en maintenant un certain écart à leur périphérie;
- en adoptant au besoin des modalités d'intervention visant à atténuer les effets de la coupe et de la construction de chemins sur le maintien des vieux thuyas.

Par ailleurs, bien qu'une seule forêt ait été identifiée à titre de forêt refuge d'EMV, le signalement de quelques observations de *Calypso bulbosa*, ailleurs dans les vieilles cédrières, notamment au lac Rond (bloc A), invite à la prudence. Certains habitats propices pourront donc être ciblés pour l'application de mesures de protection de ces habitats en vertu de l'*Entente administrative sur la protection des habitats d'EMV de flore et de faune en forêt aménagée* conclue avec le MELCC. De telles mesures ne font pas spécifiquement l'objet du présent rapport mais pourront être précisées ultérieurement.

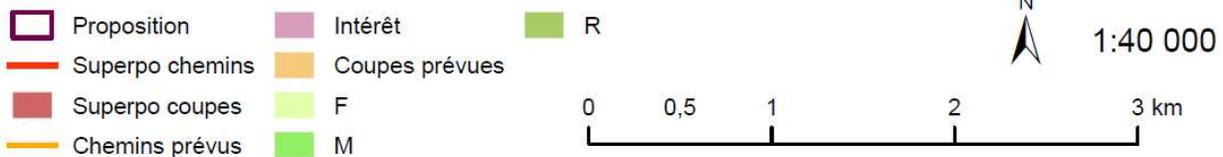
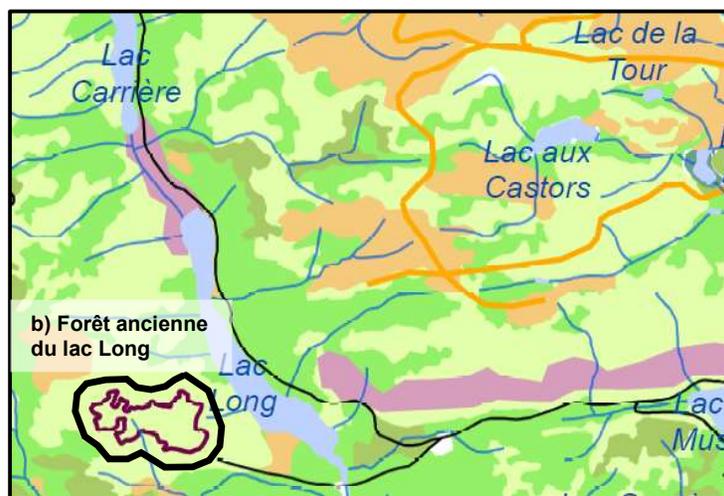
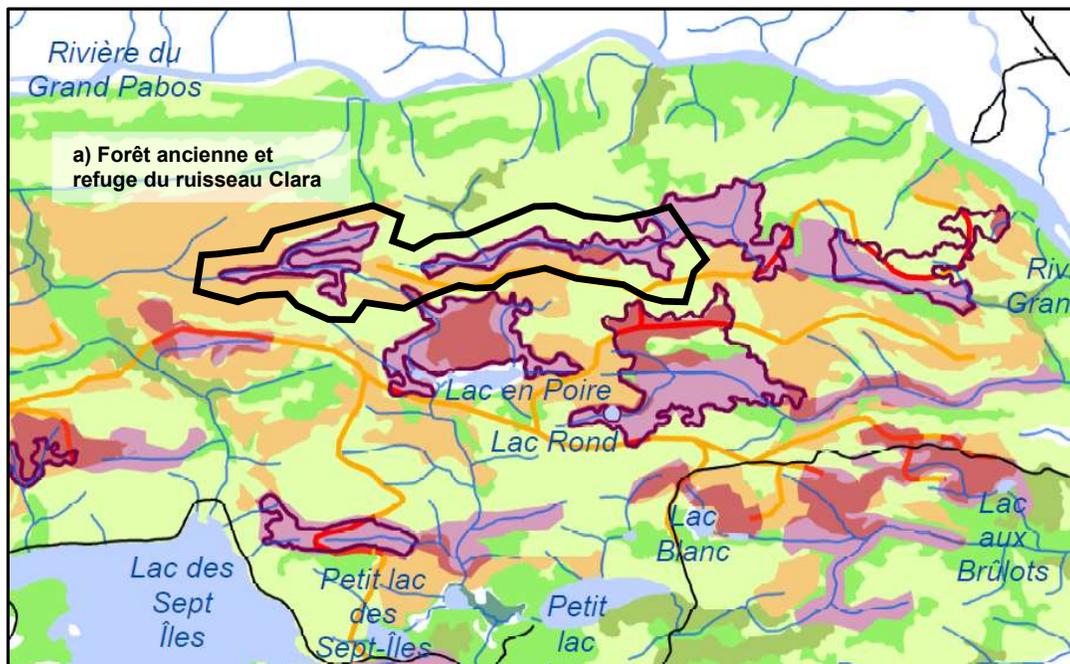


Figure 2 Proposition de deux blocs de protection provisoire (trait noir gras) pour les projets d'EFE de la Zec des Anses : a) forêt ancienne et refuge des ruisseaux Clara et Louis; b) forêt ancienne du lac Long.

Références citées

- BROUILLET, L., F. COURSOL, S.J. MEADES, M. FAVREAU, M. ANIONS, P. BÉLISLE et P. DESMET, 2010+. VASCAN, la Base de données des plantes vasculaires du Canada. <http://data.canadensys.net/vascan/>
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS (GTEFE), 2000. *Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec : bilan des travaux réalisés 1997-2000*. Québec, ministère des Ressources naturelles, Direction de l'environnement forestier, rapport DEF-0173, 47 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES (MRN), 1994. *Le point d'observation écologique*. Québec, gouvernement du Québec, 116 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES (MRN), 2001. *Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec : éléments clés de la diversité biologique*. Québec, gouvernement du Québec, 14 p.
- VILLENEUVE, N., N. LAVOIE, A. R. BOUCHARD et M. BOUCHARD, 2001. « Les écosystèmes forestiers exceptionnels de la forêt boréale : un patrimoine à découvrir et à protéger ». *Le Naturaliste canadien*, 123 (3) : 145-156.
- VILLENEUVE, N. et J. BRISSON, 2003. « Old-growth forests in the temperate deciduous zone of Quebec: Identification and evaluation for conservation and research purposes ». *The Forestry Chronicle*, 79 : 559-569.

Annexe A Codes descriptifs utilisés lors de l'inventaire

Codes des espèces

Code des espèces végétales	Code des groupements d'essences	Description
BOJ	BJ	<i>Betula alleghaniensis</i>
AUR		<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>
ERE		<i>Acer spicatum</i>
ERS	ES	<i>Acer saccharum</i>
RUP		<i>Rubus pubescens</i>
SAB	SB	<i>Abies balsamea</i>
THO	TO	<i>Thuja occidentalis</i>

Codes des dépôts de surface

Dépôts	Description
1A	Till indifférencié
7E	Organique épais
8AY	Altération mince
8AM	Altération très mince
8CY	Colluvion mince

Codes des types écologiques

Type écologique	Description
FE33	Érablière à bouleau jaune sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage mésique
FE36	Érablière à bouleau jaune sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
MS13	Bétulaie jaune à sapin sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage mésique
RS16	Sapinière à thuya sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
RC38	Cédrière à sapin sur dépôt organique épais de drainage hydrique minérotrophe

Codes des classes texturales

Texture	Description
LSA	Loam sablo-argileux
LA	Loam argileux

Codes des classes de drainage

Drainage	Description
20	Bon
31	Modéré avec drainage latéral
40	Imparfait
60	Très mauvais

Autres codes employés

Paramètre	Code et description
Situation sur la pente	0 : terrain plat; 5 : mi-pente; 6 : replat; 8 : dépression ouverte
Forme de la pente	R : régulière; C : concave
Classe d'âge	VIN : vieux inéquienne
Perturbation moyenne	CP : coupe partielle; BRP : brulis partiel

Marier, Nadia (BSMS)

Objet: Zec des Anses

Début: mar. 2021-11-30 13:30
Fin: mar. 2021-11-30 14:00

Afficher la disponibilité: Provisoire

Périodicité: (néant)

Organisateur: Bujold, Steve (11-DGFo)

Participants obligatoires: Villeneuve, Normand (DPF); Godin, Maryse (DPF); Déry, Stéphane (DPF)

Réunion Microsoft Teams

Rejoindre sur votre ordinateur ou application mobile

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

Marier, Nadia (BSMS)

De: Argouin, Jason (11-DGFo)
Envoyé: 30 novembre 2021 13:26
À: Bujold, Steve (11-DGFo)
Objet: TR: Rapport Zec des Anses
Pièces jointes: EFE_ZDA_30 novembre 2021.pdf



Voici la présentation

De : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé : 29 novembre 2021 16:31
À : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Rapport Zec des Anses



Voir ci-joint la présentation proposée en PDF. Merci d'inclure la présentation à la convocation Teams pour que je puisse y accéder à partir de la même plate-forme. Ce serait facilitant.

Merci de me transmettre une convocation Teams et m'indiquer l'heure de début de la rencontre en salle.

Normand

Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction de la protection des forêts
5700, 4e avenue Ouest, local A-214
Québec (Québec)
G1H 6R1
Tél. : (418) 627-8646, poste 4281
Courriel : normand.villeneuve@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

De : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé : 26 novembre 2021 13:16
À : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Déry, Stéphane (DPF) <Stephane.Dery@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Rapport Zec des Anses



Bonjour,

De notre côté, nous allons être en présentielle, mais nous allons aussi avoir un portable équipé de Teams pour que vous puissiez vous joindre à nous. De plus, nous devrions avoir accès à un projecteur pour votre présentation.

On va pouvoir vous inviter à nous rejoindre dès le début des échanges. Tu pourras me transférer le PDF de présentation lorsqu'elle sera complétée.

Bon vendredi et au plaisir,

Jason Argouin, Biologiste

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

195, boulevard Perron Est
Caplan (Québec) G0C 1H0
Tél.: 418 388-2444 poste 267

Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca

<https://mffp.gouv.qc.ca/>



De : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 26 novembre 2021 10:27

À : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Déry, Stéphane (DPF) <Stephane.Dery@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Rapport Zec des Anses



Oui, je serai disponible le 30 novembre en après-midi. Je me joindrai à vous en début de rencontre (disponible depuis 13h00 au besoin) et pourrai faire la présentation en 20-30 minutes incluant les questions entre 14h00 et 14h30.

Je produirai une brève présentation en PDF que je pourrai te fournir à l'avance pour qu'elle soit ajoutée à la convocation. Est-ce que ce sera sur Teams ?

J'apprécierais que mes collègues Maryse Godin et Stéphane Déry puissent aussi assister à la rencontre. C'est eux qui assureront la finalisation de ce dossier d'EFE et ce serait utile qu'ils puissent prendre connaissance des échanges en cours.

Normand

Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Direction de la protection des forêts

5700, 4e avenue Ouest, local A-214

Québec (Québec)

G1H 6R1

Tél. : (418) 627-8646, poste 4281

Courriel : normand.villeneuve@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

De : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé : 25 novembre 2021 08:08
À : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Rapport Zec des Anses



Bonjour,

Notre rencontre du 30 novembre va débuter avec une sortie sur le terrain et va se terminer en après-midi avec une rencontre à l'intérieur. Au maximum, il y aura une dizaine de personnes présentes pour participer à la rencontre et échanger sur les mesures d'harmonisations possibles. Ainsi, si tu es toujours disponible, il serait intéressant de présenter brièvement le rapport aux acteurs présents. Nous voulons prendre une vingtaine de minutes pour survoler l'identification des EFE, les observations sur le terrain et terminer avec les recommandations/orientations. Est-ce que tu serais toujours volontaire à te joindre en ligne pour nous présenter votre rapport, et ce dans une vingtaine de minutes?

Selon notre horaire provisoire, nous ferions la présentation du rapport entre 14h et 14h30.

Merci et au plaisir,

Jason Argouin, Biologiste
Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
195, boulevard Perron Est
Caplan (Québec) G0C 1H0
Tél.:418 388-2444 poste 267
Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca
<https://mffp.gouv.qc.ca/>



De : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé : 24 novembre 2021 14:36
À : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Déry, Stéphane (DPF) <Stephane.Dery@mffp.gouv.qc.ca>; Labbé, François (DPF) <Francois.Labbe@mffp.gouv.qc.ca>; Desroches, Claudie (DPF) <Claudie.Desroches@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Rapport Zec des Anses



Bonjour,

Comme convenu, je transmets ci-joint le rapport d'évaluation des forêts anciennes de la Zec des Anses. Cette version a fait l'objet d'une mise à jour et peut être partagée avec les intervenants au dossier. Les fichiers SHP déjà transmis n'ont toutefois pas changé et demeurent valides.

La forme technique de ce rapport spécialisé et l'absence de révision linguistique ne le prédisposent toutefois pas à une large diffusion dans le public, merci d'en prendre note.

Pour toute information additionnelle sur ce dossier, n'hésitez pas à me contacter de nouveau.

Au plaisir !

Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Direction de la protection des forêts

5700, 4e avenue Ouest, local A-214

Québec (Québec)

G1H 6R1

Tél. : (418) 627-8646, poste 4281

Courriel : normand.villeneuve@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

De : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 22 novembre 2021 07:55

À : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Déry, Stéphane (DPF) <Stephane.Dery@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Rapport Zec des Anses



Encore une fois merci pour le suivi rapide. Nous nous rencontrons ce mercredi pour discuter de notre planification de la rencontre du 30. Je pourrais faire un suivi le 25 novembre pour confirmer la possibilité de vous avoir en ligne lors de la présentation.

Merci et bonne semaine,

Jason Argouin, Biologiste

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

195, boulevard Perron Est

Caplan (Québec) G0C 1H0

Tél.:418 388-2444 poste 267

Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca

<https://mffp.gouv.qc.ca/>



De : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 18 novembre 2021 16:48

À : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Déry, Stéphane (DPF) <Stephane.Dery@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Rapport Zec des Anses



Nous produirons une version pouvant être dédouanée pour sa présentation à la rencontre du 30 novembre. Stéphane Déry et moi y travaillerons au cours de la prochaine semaine.

Toutefois, comme l'une des auteures, Audrey Turcotte, est actuellement absente du travail, nous désirons préserver la possibilité d'effectuer une dernière relecture par celle-ci avant le dépôt d'un rapport véritablement «final». Si l'important c'est de disposer à court terme d'une version pouvant être présentée au public, on s'ajustera en fonction de ce besoin. Une troisième version pourra quand même être produite plus tard, lorsque Audrey pourra y jeter un coup d'oeil et ce ne sera certainement que pour y apporter quelques ajustements mineurs, rien de nature à changer les conclusions de l'étude. Là-dessus, nous avons déjà eu le temps de convenir des grandes lignes Audrey et moi, avant qu'elle ne parte 53-54 .

Lors de la rencontre du 30 novembre, aurez-vous besoin de ma présence en ligne pour participer à la présentation ou répondre aux questions? Indiquez-moi vos besoins et je verrai à me rendre disponible.

Salutations !

Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Direction de la protection des forêts

5700, 4e avenue Ouest, local A-214

Québec (Québec)

G1H 6R1

Tél. : (418) 627-8646, poste 4281

Courriel : normand.villeneuve@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

De : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 18 novembre 2021 13:45

À : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Déry, Stéphane (DPF) <Stephane.Dery@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Rapport Zec des Anses



Bonjour,

Nous aimerions planifier une rencontre d'information complète avec les acteurs de la Zec le 30 novembre prochain. Dans le cadre de la rencontre, nous aimerions pouvoir présenter l'entièreté de l'information, si possible. Est-ce qu'il est envisageable de terminer le rapport pour le 29 novembre et ainsi nous permettre d'en faire la lecture et le présenter le 30 novembre?

Mon objectif avec ce courriel est de m'informer sur l'évolution du rapport et non de mettre de la pression!

Bonne fin de journée,

Jason Argouin, Biologiste

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

195, boulevard Perron Est

Caplan (Québec) G0C 1H0

Tél.:418 388-2444 poste 267

Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca

<https://mffp.gouv.qc.ca/>



Marier, Nadia (BSMS)

Objet: AN_5_Confirmation_Equipements_Rencontre

De : Lauzon, Marc (11-DGFo) <Marc.Lauzon@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 26 novembre 2021 10:53

À : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>; O'Connor, Félix (11-DGFo) <Felix.O'Connor@mffp.gouv.qc.ca>; Bujold, Steve (11-DGFo) <Steve.Bujold@mffp.gouv.qc.ca>; Prévost, Mathieu (112-UG/Gaspésie) <Mathieu.Prevost@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Rencontre Zec des Anses



Je vais avoir mon portable. Avec du wifi je peux les rejoindre any time, il s'agit de pouvoir projeter, j'aurai mon micro aussi.

Marc Lauzon

Directeur

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

195, boulevard Perron Est

Caplan (Québec) G0C 1H0

Téléphone : 418 388-2125, poste 300

marc.lauzon@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De : Argouin, Jason (11-DGFo)

Envoyé : 26 novembre 2021 10:39

À : O'Connor, Félix (11-DGFo) <Felix.O'Connor@mffp.gouv.qc.ca>; Lauzon, Marc (11-DGFo) <Marc.Lauzon@mffp.gouv.qc.ca>; Bujold, Steve (11-DGFo) <Steve.Bujold@mffp.gouv.qc.ca>; Prévost, Mathieu (112-UG/Gaspésie) <Mathieu.Prevost@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Rencontre Zec des Anses



Salut,

Normand Villeneuve serait disponible pour nous faire une présentation de 20-30 min pour survoler le rapport et répondre à quelques questions. Sinon, est-ce qu'on aura accès à l'application Teams lors de la rencontre?

Il pourrait se joindre dès le début de notre présentation et aimerait être accompagné de deux autres collègues. À moins d'indication contraire, je m'enligne pour lui donner une réponse positive.

Bon vendredi!

Jason Argouin, Biologiste

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

195, boulevard Perron Est

Caplan (Québec) G0C 1H0

Tél.:418 388-2444 poste 267

Marier, Nadia (BSMS)

Objet: AN_7_Suivi Zec des Anses

De : Lauzon, Marc (11-DGFo) <Marc.Lauzon@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 2 novembre 2021 09:44

À : Bujold, Steve (11-DGFo) <Steve.Bujold@mffp.gouv.qc.ca>; Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>; O'Connor, Félix (11-DGFo) <Felix.O'Connor@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Prévost, Mathieu (112-UG/Gaspésie) <Mathieu.Prevost@mffp.gouv.qc.ca>; Desmeules, Pierre (11-DGFa) <Pierre.Desmeules@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Suivi zec des Anses



Bonjour vous trois,
Steve,

J'aimerais que tu contactes 53-54

. L'idée est de t'annoncer comme remplaçant de Pierre Desmeules et de faire connaissance avec lui. Lui dire qu'on attend toujours le rapport de la DPF et qu'on a hâte de les rencontrer sur le sujet. 53-54. J'aimerais que tu abordes la possibilité d'une sortie terrain avec lui qui se tiendrait le 12 novembre, si possible. On y serait avec Jason et Félix, peut-être Mathieu.

On abordera l'éventualité d'une rencontre avec les intervenants plus tard. Donc dans un deuxième temps. Sortie terrain d'abord. Valide avec lui si la période de chasse au cerf pose problème pour le 12.

Son numéro est le 53-54.

Jason, on n'a pas besoin du rapport pour la première rencontre sur le terrain.

Félix, on va sûrement échanger sur la planification forestière, mais dans un premier temps on ne livrera pas tout, on va se saisir de leur préoccupation et on va voir pour la suite comment on présentera le tout à une rencontre avec d'autres intervenants (ville, MRC, ZEC).

Voilà !

Marc Lauzon

Directeur

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

195, boulevard Perron Est

Caplan (Québec) G0C 1H0

Téléphone : 418 388-2125, poste 300

marc.lauzon@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De : Argouin, Jason (11-DGFo)

Envoyé : 27 octobre 2021 13:30

À : Lauzon, Marc (11-DGFo) <Marc.Lauzon@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : O'Connor, Félix (11-DGFo) <Felix.O'Connor@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Suivi zec des Anses



À voir si une version préliminaire serait pertinente à apporter lorsqu'on rencontre les acteurs de la zec des Anses.

Jason Argouin, Biologiste

**Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

195, boulevard Perron Est
Caplan (Québec) G0C 1H0
Tél.: 418 388-2444 poste 267

Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca

<https://mffp.gouv.qc.ca/>



De : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 27 octobre 2021 13:24

À : Argouin, Jason (11-DGfO) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Turcotte, Audrey (DPF) <Audrey.Turcotte@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Suivi zec des Anses



Notre terrain est terminé pour 2021 et les analyses en labo sont complétées depuis quelques jours. Je me chargerai en priorité de la rédaction d'un rapport de visite pour les EFE de la Zec des Anses avec l'aide d'Audrey. Il y en a pour quelques semaines si j'inclus à cela une révision rapide par nos collègues du MELCC. Un rapport préliminaire devrait être disponible d'ici la mi-novembre.

Lorsque vous aurez une date connue pour la rencontre avec les acteurs de la ZDA, indiquez-le-moi et je m'arrangerai pour que vous ayez en main un rapport le plus complet possible pour cette date, quitte à le compléter plus tard en version finale.

Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Direction de la protection des forêts

5700, 4e avenue Ouest, local A-214

Québec (Québec)

G1H 6R1

Tél. : (418) 627-8646, poste 4281

Courriel : normand.villeneuve@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

De : Turcotte, Audrey (DPF) <Audrey.Turcotte@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 26 octobre 2021 13:23

À : Villeneuve, Normand (DPF) <Normand.Villeneuve@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Suivi zec des Anses



Audrey Turcotte, biol. M.Sc.

Chargée de projet en conservation

Service de la gestion du feu et de la réglementation

Direction de la protection des forêts

Direction générale de l'aménagement durable des forêts

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest bureau A-220

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-8646, poste **704156**

Cellulaire : 53-54

audrey.turcotte@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De : Argouin, Jason (11-DGFo) <Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 26 octobre 2021 10:29

À : Turcotte, Audrey (DPF) <Audrey.Turcotte@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Suivi zec des Anses



Salut,

Nous allons possiblement aller rencontrer des acteurs de la zec des Anses au cours des prochaines semaines. Nous allons sûrement avoir des questions sur le rapport, alors je t'écris pour avoir un suivi sur celui-ci. Avez-vous terminé votre saison de terrain? Et est-ce que vous avez une date approximative de sa complétion (ex : mi-novembre, fin novembre, début décembre, etc.)?

Merci pour l'info et bonne journée,

Jason Argouin, Biologiste

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

195, boulevard Perron Est

Caplan (Québec) G0C 1H0

Tél.:418 388-2444 poste 267

Jason.Argouin@mffp.gouv.qc.ca

<https://mffp.gouv.qc.ca/>

